

MELJAC 2018



BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du maire

Comme chaque année à pareille époque, nous avons plaisir à vous adresser ces quelques lignes sur la vie de notre commune et l'activité de votre municipalité.

Plus que jamais, notre commune est activement engagée dans une dynamique de maintien des forces de notre tissu local.

2017 restera marquée par les bouleversements politiques, les compétences des collectivités et le renforcement des enjeux territoriaux au sein des communautés de communes. Les défis de notre monde rural sont au cœur du projet territorial que porte la communauté de Communes PAYS SEGALI.

Suite à l'élection de Mme Anne BLANC (Députée de la 2^{ème} Circonscription de l'Aveyron) Mr Jean-Pierre MAZARS (Maire de QUINS) est Président de la Communauté de Communes Pays Ségali.

Notre village a connu une année 2017 paisible, nous sommes tous soucieux de préserver les valeurs essentielles auxquelles nous sommes fortement attachés à savoir, la simplicité, la convivialité et la courtoisie.

Pour terminer, je remercie toutes celles et ceux qui œuvrent au sein de notre commune pour qu'elle conserve son dynamisme et son attractivité. Je vous souhaite de belles fêtes pour cette fin d'année.

Avec toute l'équipe du conseil municipal, je vous dis bonne lecture de ces quelques lignes et ***je vous adresse nos Meilleurs Vœux de Santé, Bonheur et de Réussite pour la nouvelle année.***

Guy ENJALBERT

Dépenses et Recettes d'Investissement

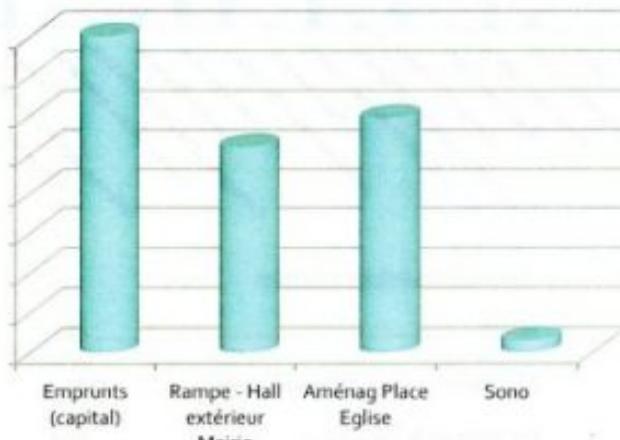
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts (capital)	15995
Rampe - Hall extérieur Mairie	10397
Aménagement Place Eglise	11870
Sono	524
TOTAL	38887 €

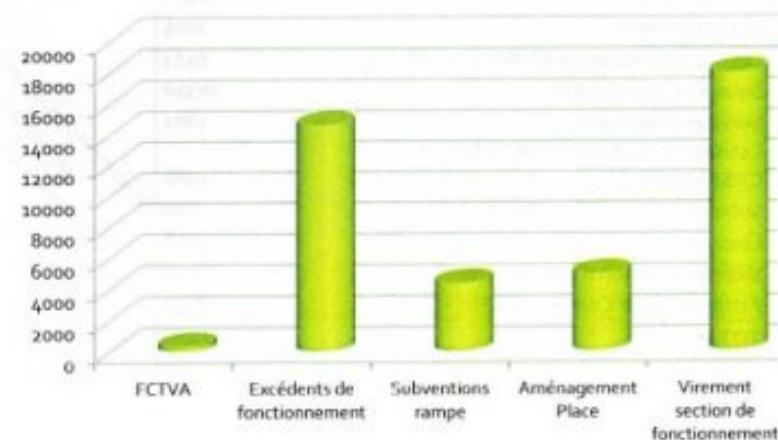
RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA	371
Excédents de fonctionnement	14657
Subventions rampe	4386
Aménagement Place	5000
Virement section de fonctionnement	18013
TOTAL	42427

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

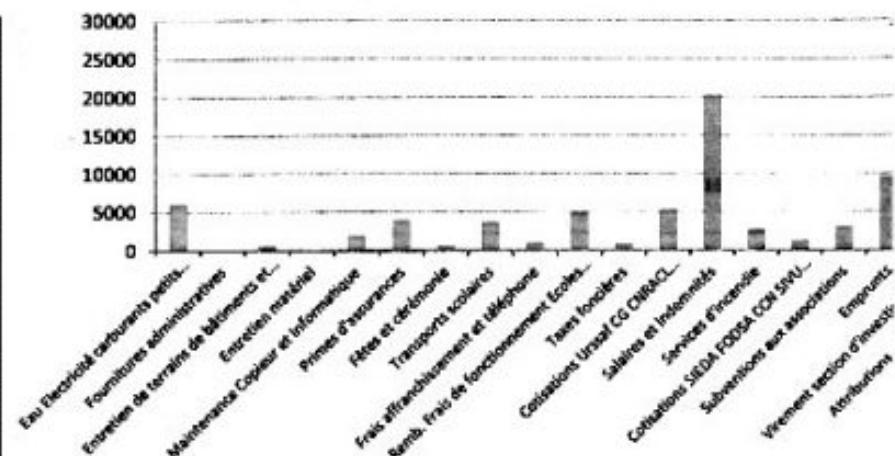


Dépenses et recettes de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Eau Electricité carburants petits équipements	6241
Fournitures administratives	142
Entretien de terrains de bâtiments et de voirie	787
Entretien matériel	129
Maintenance Copieur et Informatique	2105
Primes d'assurances	4127
Fêtes et cérémonie	743
Transports scolaires	3828
Frais affranchissement et téléphone	1151
Remb. Frais de fonctionnement Ecoles Primaires	4928
Taxes foncières	1015
Cotisations Urssaf CG CNRACL IRCANTEC...	5453
Salaires et Indemnités	20340
Services d'incendie	2811
Cotisations SIEDA FODSA CCN SIVU	
CASSAGNES...	1386
Subventions aux associations	3207
Emprunts	9758
Virement section d'investissement	18013
Attributions de Compens.CCN	28297
TOTAL	114451

Dépenses de fonctionnement



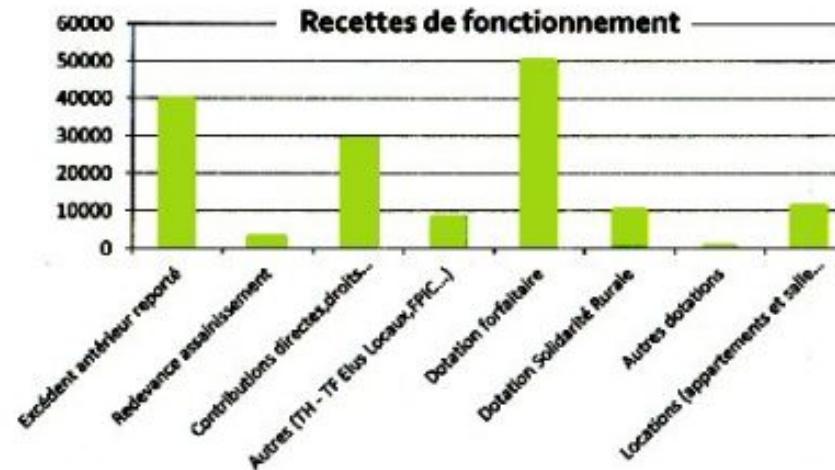
Subventions aux associations

ADMR.....	472 €
APE (subv.Cantine 2€/repas/élève).....	2555 €
Les Amis de la Fontanelle	80 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Excédent antérieur reporté	39140
Redevance assainissement	2490
Contributions directes, droits mutations	30067
Autres (TH - TF Elus Locaux, FPIC...)	8728
Dotation forfaitaire	50280
Dotation Solidarité Rurale	10466
Autres dotations	624
Locations (appartements et salle des fêtes)	11420
TOTAL	153215

Recettes de fonctionnement



Etat civil 1917

NAISSANCES

AZAM Béatrix	Le Puech Issaly	12 avril
CAYRON Eloiriennne	La Bessière	23 mai
COUDERC Roger	Le Mas Ricard	17 novembre
ENJALBERT Gaston	Gintou	30 avril
GABEN Denise	Le Puech Issaly	1 ^{er} novembre
RAFFIS Denise	La Tapie	19 février
ROUBE Emma	Le Mas Ricard	29 avril

MARIAGES

ALBINET Louis et MEJANES Marie-Emilie	6 août
CAILHOL Auguste et PANIS Lucie	17 novembre
ROUVELLAT Célestin et BOYER Louise	6 août

DECES

AMAT André	Le Mas Ricard	04 mai
BONAL Justin	Meljac	04 juillet 1915
BOUSQUET Jean Marie	Meljac	14 avril
ENJALBERT Léon	La Bastide Paillargue	24 novembre 1916
GABEN Amans	Le Puech Issaly	25 août 1914
GARRIGUES Suzanne	Le Martinesq	28 mars
PANIS Jean Baptiste	Grascazes	02 mars
ROQUES Cécile	La Peyreblanque	15 août
SIGNAL François	Caps Fourquets	21 mai

Etat civil 2017

NAISSANCES :

Loën BAUDY le 13 mai fils de Benoît et Sandrine BAUDY

Emma BAUDY le 20 octobre fille de Frédéric et Marine BAUDY



TOUTES NOS SINCERES CONDOLEANCES AUX FAMILLES DE : (décès hors commune)

Célestine BOYER veuve VIAN née à SOULAGES

Auguste ENJALBERT né au PUECH ISSALY

Solange SIRMIN épouse FRAYSSE née à MELJAC



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS :

(maison FRAYSSE SIRMIN Meljac) Corine et Philippe COMBET

(maison ENJALBERT Clément Le Puech Issaly) Cécile BARRA et Clément LEFEVRE

Pacs : en mairie à partir du 1er novembre 2017

Publié le 31 octobre 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

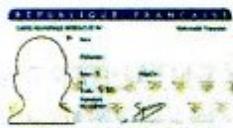


L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un Notaire



Carte D'Identité

Depuis le 7 mars 2017, les demandes de carte d'identité ne se font plus dans la mairie de résidence mais dans une des 17 communes de l'Aveyron : Belmont Sur Rance, Capdenac-Gare, Decazeville, Espalion, Laguiole, Marcillac, Millau, Mur de Barrez, Naucelle, Onet le Château, Réquista, Rieupeyroux, Rodez, Saint-Affrique, Salles Curan, Séverac d'Aveyron, Villefranche de Rouergue. Pour Naucelle vous devez impérativement prendre rendez-vous **05 65 67 82 90**

RAPPEL : Tarif Location Salle Des Fêtes

- 200 € pour les personnes domiciliées hors commune
- 100 € pour les gens de la commune

Caution de 200 € pour tous les utilisateurs

Urbanisme

A compter du 1^{er} janvier 2018, la DDT n'instruira plus les actes et autorisations d'urbanisme, l'Etat n'assurera plus ce service à compter de 2020.

Nous avons confié l'instruction de l'urbanisme ainsi que toute la communauté de communes à AVEYRON INGENIERIE. Cette prestation sera payante pour la collectivité, la cotisation annuelle a été fixée à 0.50 €/habitant

Les prestations sont définies à l'acte, suivant le type d'acte instruit par AVEYRON INGENIERIE comme suit :

Type d'actes /autorisations	Tarif non soumis à la T.V.A
Certificat d'urbanisme b (C.U b)	100 €
Permis de Construire (P.C)	250 €
Permis de démolir	110 €
Déclaration préalable	100 € si DP division ou en l'absence de création de surface de plancher ou d'emprise au sol 150 € dans les autres cas
Permis d'aménager (P.A)	300 €
Permis modificatif	110 €
Transfert de permis ou prorogation	Gratuit

Il est précisé que ce tarif comprend :

- L'instruction des demandes de transfert ou de prorogation des autorisations et actes d'urbanisme déjà instruites par AVEYRON INGENIERIE
- Des réunions avec les élus pour faire le point sur les dossiers en cours ou en cas de difficulté
- Une assistance en matière de pré contentieux (sauf autorisation et acte divergents de l'avis du service instructeur)
- Le contrôle de la conformité des travaux relatifs aux autorisations et actes d'urbanisme instruits par AVEYRON INGENIERIE dans les conditions fixées dans la présente convention.

Le montant des prestations n'est pas soumis à la T.V.A

Facturation trimestrielle (lors de l'envoi du projet d'autorisation sans attendre le contrôle de la conformité)

Challenge sportif

CHALLENGE SPORTIF DES COMMUNES DU SEGALA DU 2 SEPTEMBRE 2017

avec des extraits du Petit Journal



Remise des prix

à
Baraqueville
samedi
2 septembre
2017

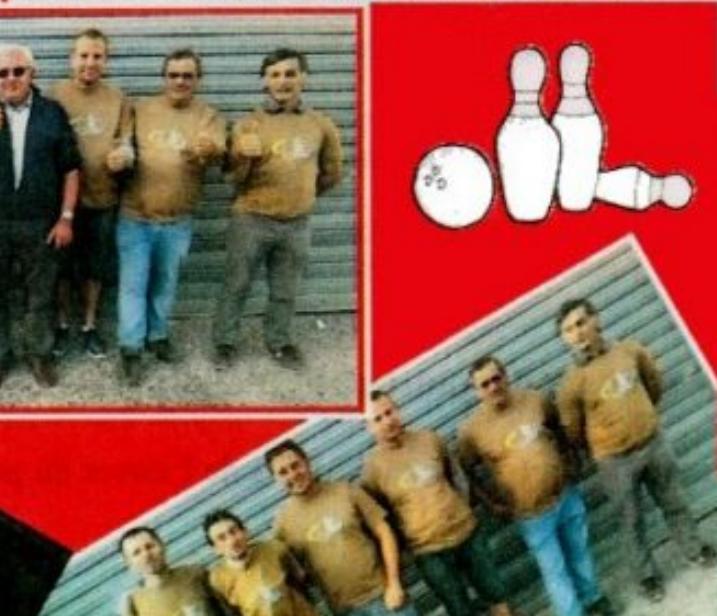
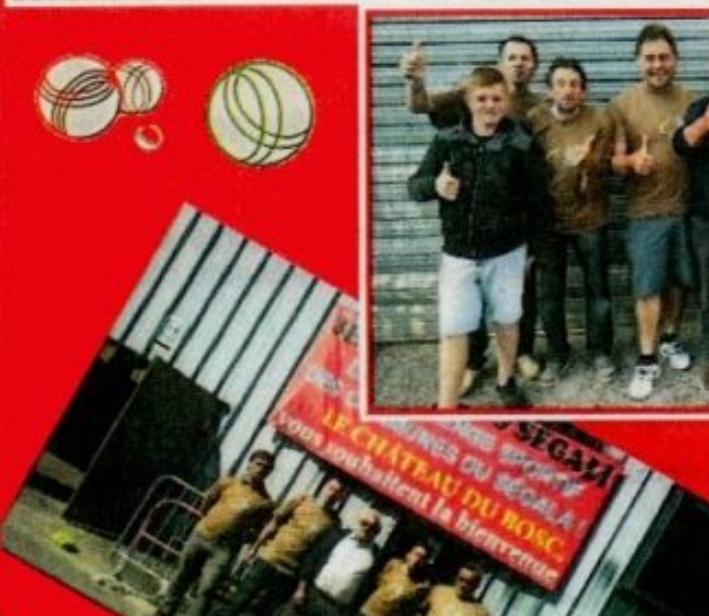
Médaille d'or : Tauriac de Naucelle

Médaille Argent : Naucelle

Médaille Bronze : Meljac.

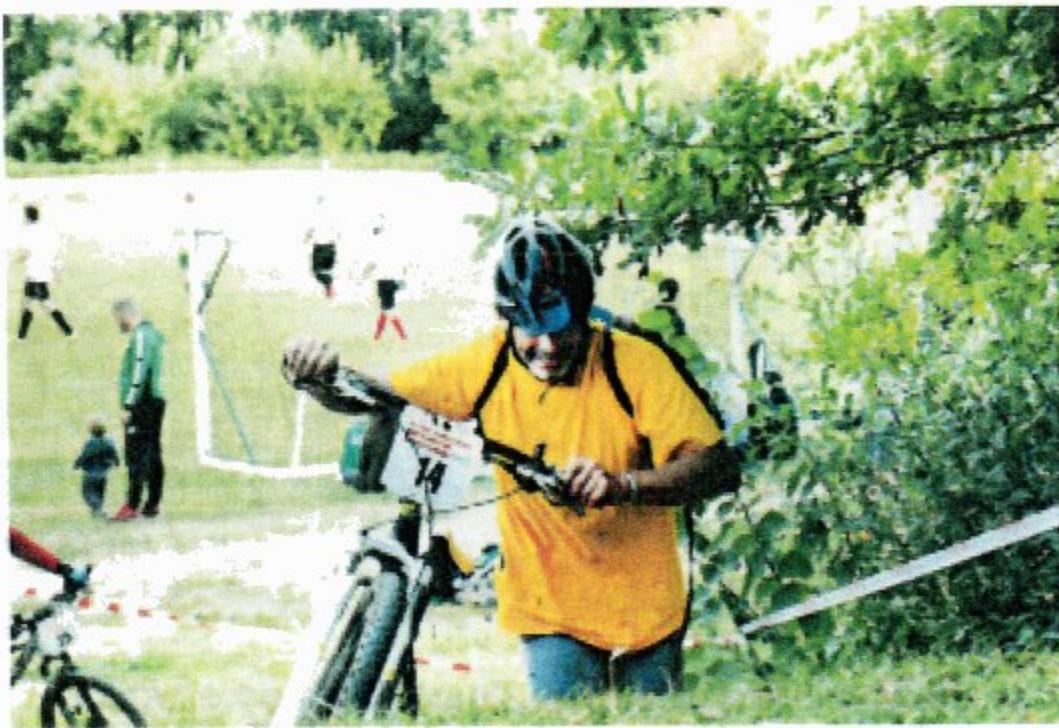
A noter, la 1ère place de Meljac à la pétanque
ainsi que sa 3ème place aux quilles.

Un grand bravo à tous les compétiteurs qui ont reçu leur trophée, coupes ou médailles des mains d'Anne Blanc, député de la circonscription, Jean Marie Pialat, conseiller départemental et Jacques Barbezange, Maire de Baraqueville et 1^{er} vice-Président de la communauté de communes.



Une vraie fête de territoire

NOS ÉLUS



Nos communes

Baraqueville, Brousse,
Cahors, Conques-en-Rouergue,
Carpac, Castelnau, Cernon,
Colomiers, Grandsaigne,
Mazamet, Mirepoix, Moissac,
Rouffignac-Saint-Cernin, Saint-Affre-sur-Vézère,
Sauveterre-de-Rouergue,
Tauriac-de-Naucelle



Anne Blanc
Conseillers
Départementaux



Jean-Marie
Pialat
« Au travers de
trois exemples
abordés aujourd'
hui on ne voit que
la valeur ajoutée
humaine apportée
au territoire par
des personnes
qui se mobilisent
pour le faire vivre
et qui croient à
son avenir. Ces
initiatives, qu'elles
soient festives
économiques
sociales contribuent
à sa dynamique. »

Aujourd'hui, il t'a démontré
de sa cohérence
de sa pertinence
s'inscrivant en
parfaite harmonie
dans le projet
départemental.
Et ce sont les
hommes et les
femmes qui
travaillent, vivent
et se mobilisent
au quotidien pour
permettre son
développement
endogène. »

C'était le deux septembre dernier. Pour la première fois, l'intercommunalité du Pays Ségal, regroupant 23 communes et créée le 1^{er} janvier dernier, organisait ses premiers jeux en Pays Ségal. « Une initiative voulue et organisée par des trentenaires dynamiques que les élus ont accompagnée avec enthousiasme » soulignent de concert Anne Blanc et Jean-Marie Pialat.

Pour les conseillers départementaux, ces jeux ont eu une vraie portée symbolique, dans la mesure où ils ont illustré « la dynamique de ce territoire logique, cohérent et qui a beaucoup d'atouts, allant des portes du Tarn aux portes de l'agglomération ruthénoise. »

C'est donc sur les herbes du lac du Val de Lèze, à Baraqueville, que ces équipes se sont affrontées à la pétanque, aux quilles, au foot, à VTT, en canoë et

AVEZ-VOUS CANTON

Équipe de soins primaires

À leur initiative, les professionnels de santé volontaires (médecins, infirmières, kiné, pharmaciens) se regroupent, sur ce territoire, autour d'un projet de santé qu'ils rédigent. L'objectif est d'établir, entre professionnels et au plus près des patients, une coopération type maison de santé, avec partage des dossiers, formation d'internes, réunions de coordination, ou actions sur des thèmes de santé. Une demande de labellisation est programmée auprès de l'ARS.

dans une course d'orientation. Chaque commune avait une ou plusieurs équipes.

À noter la présence de 4 équipes de Mijac, la plus petite commune de 130 habitants et dont le maire « habituellement très discret était, à juste titre extrêmement fier » évoquent Anne Blanc et Jean-Marie Pialat.

Et comme il se doit, cette journée s'est achevée par une grande fête et un feu d'artifice.

D'ores et déjà, une deuxième édition est envisagée, même si la lourdeur de l'organisation pourrait inciter à une fréquence raisonnable de tous les deux ans. Pour les conseillers départementaux, ces jeux permettent d'envisager « une belle réussite politique de ce territoire qui passe par une adhésion de la population, par sa participation et sa compréhension par ses propres acteurs. »

Visite préfectorale

C'était il y a quelques semaines. Louis Laugier préfet de l'Aveyron est venu le 26 septembre dernier visiter les ateliers du célèbre maroquinier Max Capdevaïthes. Une visite qui illustre la persistance d'une industrie de main d'œuvre de très haute qualité à Sauveterre-de-Rouergue et qui était un hommage à la volonté d'un homme de développer un savoir-faire reconnu.



A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège se dirige vers le monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe.

La population des communes de Meljac et Rullac St-Cirq est venue en nombre pour célébrer la commémoration du 11 novembre, un grand merci aux personnes qui ont célébré la cérémonie religieuse, aux anciens combattants et à Sandra COUVENHES pour la Marseillaise à l'accordéon.





Téléthon 2017



Les communes de Meljac et Saint-Just sur Viaur ont organisé un repas GRATOUNADE pour le TELETHON. Merci à tous les bénévoles et à tous les participants, le bénéfice de 650 € a été reversé intégralement à AFM TELETHON.



L'ASSOCIATION MELJAC.NET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2018

2017 fut pour Meljac.Net, une année marquée notamment par l'acquisition de nouveaux matériels (drone, caméra, logiciel de montage vidéo, micro-ordinateur) donnant à notre association l'accès facilité à la prise de vues aériennes et permettant d'assurer la création et le renouvellement des images présentées dans notre site ou lors de nos « soirées meljacoises photos-videos ».

La réalisation du dossier « des Hommes et des maisons – recensement comparé 2017/1906 de Meljac » et sa présentation lors de la soirée Meljac.Net du 6 octobre 2017 en est une illustration. Les cotisations des adhérents Meljac.Net - 258 adhérents au 10.11.2017-auxquelles s'est ajoutée une subvention consentie en 2017 à notre association par la caisse locale du Crédit Agricole de Naucelle ont rendu possibles ces investissements. Nous les en remercions très chaleureusement.



2018 verra pour Meljac.Net la poursuite et le développement de créations réalisées à partir de documents d'archives, d'interviews des « anciens » et d'illustrations photos et vidéos reliant le passé de Meljac à son présent ; ses habitants à ceux qui s'en sont éloignés du fait des circonstances familiales et professionnelles...et pour ce faire en 2018 :

- **MELJAC.NET recrute** des bénévoles compétents ou susceptibles de le devenir en micro-informatique appliquée à la photo et à la vidéo et/ou intéressés par la recherche et le décryptage d'archives... qui souhaiteraient rejoindre l'équipe du « bureau de l'association » et consacrer partie de ses loisirs à nous aider... Nous assurerons autant que nécessaire la formation sachant qu'aucun d'entre nous n'est professionnel et pourtant...ça marche !!!

En 2018, Meljac.Net devra procéder à des aménagements techniques de son site et développer en parallèle une application Smartphone.

Au-delà de l'amélioration et de la rénovation de www.meljac.net et de Meljac Pointnet , notre objectif est d'assurer dans la durée la pérennité de notre association et de son site **en intégrant dans le bureau de Meljac.Net des savoir faire susceptibles de prendre les relais « quand et si nécessaire »** (Ça vous intéresse ?... signalez-vous à meljac.net@wanadoo.fr)

- **MELJAC.NET recherche** toujours et encore des photos et documents anciens notamment pour alimenter la rubrique « Photos de la semaine ». Cherchez bien ! Vous en avez sûrement ...Vous pouvez les scanner ou les photographier et vous les envoyez à meljac.net@wanadoo.fr ...sinon, signalez-vous à Meljac.Net qui vous les empruntera pour les scanner (Dans tous les cas, n'omettez pas de noter quand vous connaissez, la date du document et les personnages y figurant).

L'ASSOCIATION MELJAC.NET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2018



Meljac est un petit village mais il s'y passe de jolies fêtes.

Au mois de février il y a la Saint Blaise. Bien sur ce n'est pas la Saint Blaise d'autrefois où il y avait les aubades et où l'on dansait la bourrée dehors, mais les tripoux et les côtes de porc sont toujours aussi bons.

Puis au printemps vient la fête de la Pentecôte, aujourd'hui bodega de la pentecôte où l'on peut danser sur du disco et manger simplement une saucisse frites.

L'été arrive avec le repas des amis au mois d'août. Tout le village et ses vacanciers ont la joie de se retrouver. Le comité essaie de varier le menu chaque année. Cette année c'était aligot veau.

Puis viennent les fêtes de l'hiver, au réveillon de la Saint Sylvestre nous finissons agréablement l'année autour d'un bon repas. Depuis un an les déguisements sont de retour.

Dates des prochaines manifestations :

- Saint Blaise le dimanche 4 février
- Bodega de la Pentecôte le dimanche 20 mai
- Repas des amis le dimanche 12 août
- Réveillon de la Saint Sylvestre le lundi 31 décembre



LE COMITE D'ANIMATION VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2018.



Au seuil de cette nouvelle année le bureau du club des Ainés de MELJAC vous retrace les activités réalisées au cours de l'année 2017 et vous présente les projets 2018 connus à ce jour,

VIE DE L'ASSOCIATION ET ACTIVITES 2017

Le nombre de nos adhérents est de 71 personnes qui ont participé à bon nombre de nos activités

Notre première manifestation de l' année fût le partage de la galette le 19 janvier.

Ensuite vint notre quine le 5 mars avec une très bonne participation.

Le 20 avril nous nous retrouvions à la salle des fêtes de Meljac pour le repas soigneusement préparé par le restaurant de St Cirq, et animé par une chorale Réquistanaise. Cette journée a été financée par le club.

Le 24 mai sept adhérents de Meljac ont participé à la dictée des dicos d'or.

Balade d'un jour le 1 juin notre journée a débuté par la visite de l'entreprise de torréfaction Café Ruthena à Rodez suivi du repas à Noailhac. Pour la digestion visite de la ferme des Autruches à Senerques,

Le 29 septembre avec nos amis du club de La Selve nous étions cinquante sept direction le Larzac. Arrivés à Roqueredonde nous avons découvert le temple bouddhiste de Lérab Ling aux statues imposantes, déjeuner au restaurant « Le domaine de Gaillac » et ensuite spectacle équestre où les pitreries des artistes nous permirent de passer un agréable moment.,

Et le 23 novembre toujours avec nos amis du club de La Selve quatre vingt dix convives ont partagé le repas d'automne préparé par le restaurant l' oasis à la salle des fêtes de Meljac, Une animation musicale a clôturé cette journée,

PROJETS D'ACTIVITES POUR 2018

- janvier – Partage de la galette des rois
- 4 mars – Quine
- 15 mai – Dico d'or à Requista

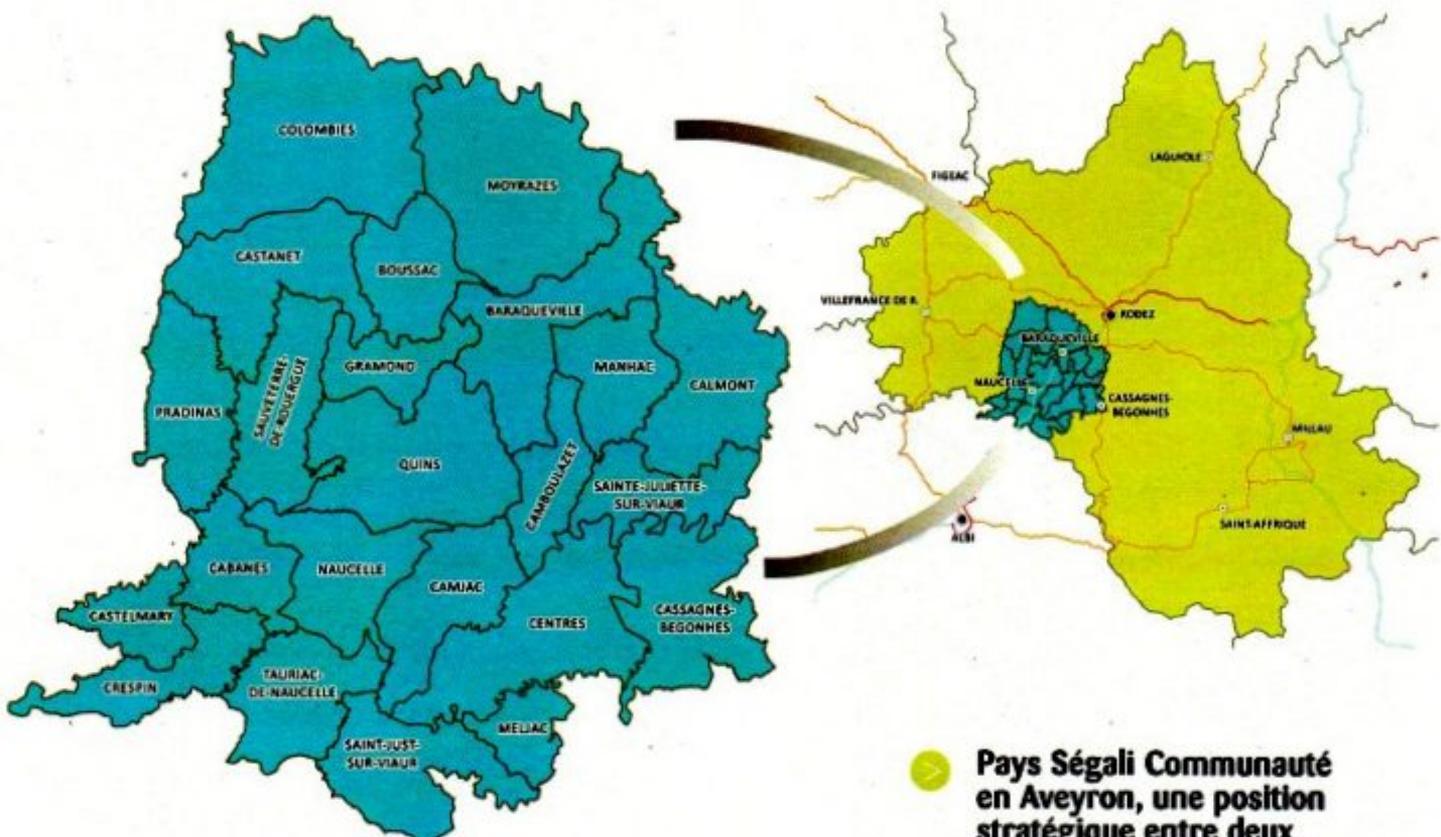
Les autres différentes activités (voyages, repas, animations) restent à programmer

LE BUREAU DU CLUB VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE ET VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VOEUX DE SANTE ET BONHEUR POUR 2018



Depuis le 1er janvier 2017, les anciennes Communautés de Communes du Naucellois et du Pays Baraquevillois, ainsi que les communes de Calmont, Cassagnes-Bégonhès et Sainte-Juliette-sur-Viaur, se sont regroupées pour créer une nouvelle intercommunalité : Pays Ségal Communauté. Pays Ségal Communauté est donc aujourd'hui votre nouvelle Communauté de Communes. Elle regroupe 23 communes du Ségala aveyronnais et compta 17 848 habitants.

> Les 23 communes de Pays Ségal Communauté



Pays Ségal Communauté en Aveyron, une position stratégique entre deux agglomérations et le long d'un axe de communication

Les 23 communes membres de Pays Ségal Communauté sont : Baraqueville ; Boussac ; Cabanès ; Calmont ; Camboulazet ; Camjac ; Cassagnes-Bégonhès ; Castanet ; Castelmari ; Centrès ; Colombiès ; Crespin ; Gramond ; Manzac ; Meljac ; Moyrazès ; Naucelle ; Pradinas ; Quins ; Sainte-Juliette-sur-Viaur ; Saint-Just-sur-Viaur ; Sauveterre-de-Rouergue et Tauriac-de-Naucelle.

Situé au nord de la Région Occitanie et à l'Ouest du département de l'Aveyron, Pays Ségal Communauté marque la porte d'entrée de ce département par la RN88, voie de communication de grande importance, aujourd'hui en 2x2 voies depuis Albi et Toulouse et très prochainement jusqu'à Rodez. Sa position stratégique en fait un territoire rural à forts enjeux démographiques, sociaux et économiques.

Le territoire de Pays Ségal Communauté est organisé autour de 3 bourgs centres, Baraqueville, Cassagnes-Bégonhès et Naucelle. Il se situe aux portes de l'agglomération de Rodez et à moins de 30 minutes de celles d'Albi. Outre la RN88 en 2x2 voies, Pays Ségal Communauté est desservi par la voie ferrée Toulouse-Rodez et ses deux gares, l'une à Baraqueville (gare de Carcenac-Peyralès) et l'autre à Naucelle.

Une Communauté de Communes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes ayant un objectif commun, celui d'élaborer un projet de développement et d'aménagement de son espace :

- Assurer un développement homogène et une gestion cohérente des services ;
- Mettre en commun les moyens humains et financiers pour réaliser des projets et divers travaux d'équipements ;
- Bénéficier de moyens financiers versés par l'Etat.

L'intercommunalité permet alors de mettre en œuvre des projets qui pourraient difficilement l'être à l'échelon communal, ou dont les réflexions doivent être menées à une échelle plus grande que la commune. Pays Ségali Communauté (PSC) est administré par un Conseil

Communautaire composé de 38 délégués communautaires. Ces derniers ont pris leur fonction au sein de PSC le 1er janvier 2017, date de création de la Communauté de Communes et ceci jusqu'aux prochaines élections municipales qui auront lieu en 2020. Chaque délégué communautaire est le représentant de sa commune au sein de PSC. La répartition de ces délégués par commune est faite en fonction de la population municipale. À la tête de ce Conseil Communautaire est élu un Président et ses Vice-présidents, en charge des domaines d'intervention dont PSC doit assurer la gestion. C'est l'ensemble des délégués communautaires qui prennent part à ce vote.

Lors du tout 1er Conseil Communautaire de PSC, le 17 janvier 2017, Mme Anne Blanc, maire de Naucelle, a été élue Présidente de cette nouvelle Communauté de Communes.

“
PAYS SÉGALI COMMUNAUTÉ ET SES 38 DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES.”

Suite aux élections législatives de Juin 2017, où Mme Blanca a été élue députée et donc contrainte de démissionner de la présidence de Pays Ségali Communauté, de nouvelles élections à la présidence de cette nouvelle intercommunalité ont eu lieu. C'est ainsi que Jean-Pierre Mazars, maire de Quins, a été élu Président de Pays Ségali Communauté.

“
L'INTERCOMMUNALITÉ PERMET ALORS DE METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS QUI POURRAIENT DIFFICILEMENT L'ÊTRE À L'ÉCHELON COMMUNAL.”

Commune	Nombre de délégués
BARAQUEVILLE	7
BOUSSAC	1
CABANÈS	1
CALMONT	4
CAMBOULAZET	1
CAMJAC	1
CASSAGNES-BEGONHÈS	2
CASTANET	1
CASTELMARY	1
CENTRÈS	1
COLOMBIES	2
CRESPIN	1
GRAMOND	1
MANHAC	1
MELJAC	1
MOYRAZÈS	2
NAUCELLE	4
PRADINAS	1
QUINS	1
STE JULIETTE SUR VIAUR	1
SAUVETERRE DE R.	1
ST JUST SUR VIAUR	1
TAURIAC DE NAUCELLE	1

● **Répartition des délégués communautaires par commune**

Par ses délibérations, le Conseil Communautaire, qui se réunit à minima une fois par trimestre, définit les politiques et les projets à conduire, ainsi que les équipements et services à mettre en œuvre. De plus, un Bureau Communautaire, composé de l'ensemble des maires des communes membres de PSC, se réunit une fois par mois. Il assure le suivi des actions et peut prendre des décisions par délégation du Conseil Communautaire.

Enfin, les domaines d'intervention de PSC (ses services et les différents projets) sont organisés et gérés par des commissions thématiques. Au nombre de 10, elles sont animées par des Vice-Présidents ou le Président de la Communauté de Communes. Elles se réunissent autant que de besoin pour faire le point sur l'avancement des projets et faire des propositions au bureau ou au Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire de Pays Ségali Communauté

Le Bureau Communautaire



Jean-Pierre MAZARS

Maire de Quins
Président, membre du Bureau
En charge de la voirie communautaire



Jacques BARBE-ZANGE
Maire de Baraqueville
1er Vice-Président, membre du Bureau
En charge de la communication et du numérique



Karine CLEMENT
Maire de Naucelle
2e Vice-Président, membre du Bureau
En charge de l'urbanisme et des finances



Christian VERGNES
Maire de Calmont
3e Vice-Président, en charge de l'économie, du suivi des bâtiments en construction et de l'agriculture



Michel ARTUS
Maire de Moyrazès, 4e Vice-Président, membre du Bureau
En charge des écoles et des équipements culturels



Jacky VIALETTES
Maire de Cabanès
5e Vice-Président, membre du Bureau
En charge de la gestion des déchets et de l'assainissement



André BORIES
Maire de Gramond
6e Vice-Président, membre du Bureau, en charge des installations sportives, du tourisme et de la relation avec les associations



Simon WOROU
Maire de Sainte-Juliette sur Viaur,
7e Vice-Président, membre du Bureau, en charge de l'accueil de la petite enfance et de la jeunesse



Michel COSTES
Maire de Cassagnes-Bégonhès, en charge de la politique sociale et culturelle



Gabriel ESPIE
Maire de Camjac
En charge de la politique sociale et culturelle



Jean-Marc FABRE
Maire de Castanet, en charge des projets dans le domaine agricole



François CARRIÈRE
Maire de Boussac



Jean BONNEVIALE
Maire de Camboulazet



Claude CAZALS
Maire de Castelmary



Hugues BOUQUET
Maire de Centrès



Dominique BARRES
Maire de Colombiès



André AT
Maire de Crespin



Bernard CALMELS
Maire de Manjac



Guy ENJALBERT
Maire de Meljac



Christian CHINCHOLLE
Maire de Pradinas



Eliane ALBERT
Maire de Saint-Just-sur-Viaur



René MOUYSET
Maire de Sauveterre-de-Rouergue



Joël MOUYSET
Maire de Tauriac-de-Naucelle

Les Délégués Communautaires



Christine BERNARDI
Baraqueville



Jean Louis CALVIAC
Baraqueville



Dominique COSTES
Baraqueville



Monique MARTY
Baraqueville



Murielle REGOURD
Baraqueville



Marc ANDRIEU
Calmont



Patricia LAUR
Calmont



David MAZARS
Calmont



Francis BOUNHOL
Cassagnes-Bégonhès



Patrick ALCOUFFE
Colombiès



Michel PALOUS
Moyrazès



Jean-Marie ALLEGUEDE
Naucelle



Olivier DOUIZIECH
Naucelle



Vincent SUDRES
Naucelle

Etienne LADAME
Baraqueville

Les Compétences Intercommunales

Pays Ségali Communauté intervient dans différents domaines et ceci au service de la population et du territoire. De par la législation française, certains domaines d'intervention, nommés « compétences », sont obligatoires. C'est-à-dire que la loi impose aux communautés de communes d'intervenir dans ces domaines en lieu et place des communes. D'autres domaines d'intervention sont optionnels ou facultatifs. Dans ce cas là, ils sont transférés à la communauté de communes après accord de ses communes membres.

LES COMPETENCES OBLIGATOIRES

• Aménagement de l'espace :

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur, plan local d'urbanisme (PLU) ou tout document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Création de réserve foncière en vue de satisfaire les compétences spécifiques telles que la création ou l'extension de zones d'activité économique.

Exercice du droit de préemption dans le cadre d'opérations relevant exclusivement de l'une des compétences de la Communauté de Communes.

• Actions de développement économique :

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales, touristiques.

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

• Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens de voyage.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

LES COMPETENCES OPTIONNELLES

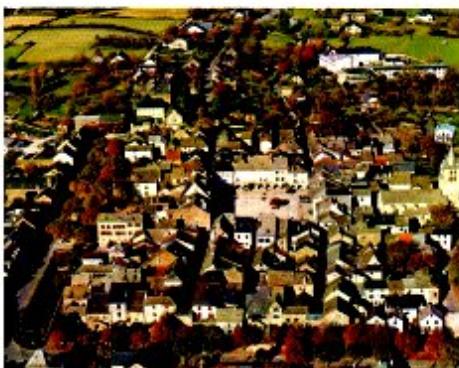
• Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire.
Politique du logement social d'intérêt communautaire, et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

Actions sociales d'intérêt communautaire.

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes.



LES COMPETENCES FACULTATIVES

• Infrastructures et réseaux de communication électronique.

Contrôle et entretien des équipements d'assainissement non collectif.

Actions de valorisation de la ressource en eau.

Création, entretien et gestion de structures et d'équipements touristiques d'intérêt communautaire :

Plan d'eau du Val de Lèze et sa base nautique à Baraqueville, Parc animalier de Pradinas, Aire de détente de la Gazonne et piscine de Sauveterre-de-Rouergue, Espace aquatique de Naucelle, Maison des 100 vallées à Naucelle et Maison Jean Boudou à Crespin.

Service de Transport à la demande.

Création, entretien et gestion des structures d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse : accueils collectifs de mineurs, relais d'assistantes maternelles, micro-crèches, établissement d'accueil de jeunes enfants (halte-garderie) et projets de nouveaux multi-accueils.

Points relais emploi ou espaces emploi formation.

Actions en faveur des personnes âgées, de la vie sociale et de la culture.

Pays Ségali Communauté – 156 Av. du Centre – 12160 BARAQUEVILLE
05 65 69 27 43 – c.c.dupaysbaraquevillois@wanadoo.fr

Bureaux de Naucelle – 25 Bd Eugène Viala – 12800 NAUCELLE
05 65 67 82 75 – cc.naucellois@wanadoo.fr

Projet d'ouverture d'un tiers-lieu sur Baraqueville et Naucelle : Enquête auprès de la population

Madame, Monsieur,

Le développement des technologies numériques permet aujourd'hui à beaucoup d'emplois tertiaires d'être partiellement effectués hors du lieu de travail habituel. On parle alors de télétravail. On peut télé-travailler de son domicile ou, s'il en existe à proximité, d'un lieu d'accueil dédié au télétravail, appelé « tiers-lieu ». C'est d'abord un espace professionnel constitué de bureaux privatisés et de salles communes que l'on met à disposition de télétravailleurs salariés, indépendants ou nomades, et d'entreprises qui en ont l'usage.

C'est ensuite un espace que l'on peut utiliser à des fins sociales, culturelles ou associatives. Le gage essentiel de leur réussite est la fréquentation et l'appropriation de ces lieux par les habitants, les associations et les travailleurs pour qu'ils deviennent des points de rencontre et d'échange. Nous les voyons comme des outils flexibles voués à évoluer et à se réinventer en fonction de vos besoins et attentes. Ce sont des outils au service de l'humain, utiles à la redynamisation de nos bourgs-centre.

Nous avons alors besoin de votre opinion sur l'intérêt d'un tel projet et sur ses apports. Nous vous invitons alors à répondre à un questionnaire en ligne. Il servira aux porteurs du projet comme aux futurs usagers du tiers-lieu et permettra de se faire une idée plus précise des activités qui pourraient être mises en place.

Chaque habitant(e) du territoire peut répondre au questionnaire en suivant ce lien internet :
<https://fr.surveymonkey.com/r/25QXQHW>

Merci donc de nous accorder quelques minutes pour y répondre et n'hésitez pas à partager l'information autour de vous, à toutes personnes susceptibles d'être intéressées ou concernées par le télétravail.

Nous avons besoin de vous pour faire de ces lieux des équipements répondant aux mieux à vos attentes. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à prendre contact avec la Communauté de Communes du Pays Ségali pour intégrer les groupes de réflexion en place sur cette dynamique. Pour cela, et pour participer aux réflexions, au-delà du questionnaire, merci de contacter M. ENJALBERT à la Communauté de Communes Pays Ségali au 05 65 67 82 75, ou par mail à l'adresse suivante : developpement.ccn@orange.fr



Guy ENJALBERT, Maire et le Conseil Municipal de Meljac

Vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour 2018

